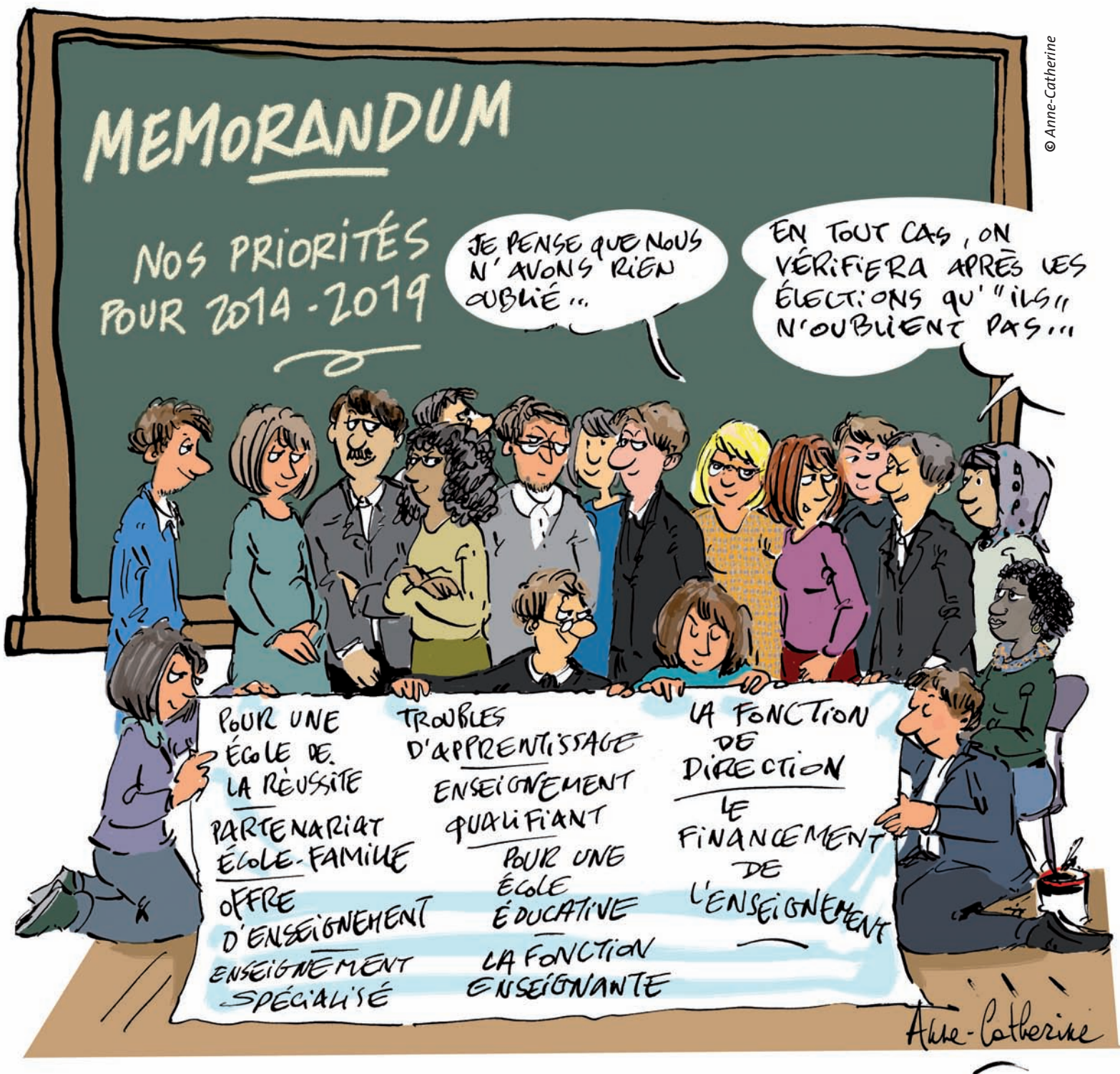


les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Bienvenue à notre 2^{ème} fête des familles le samedi 26 avril 2014, dans le superbe cadre de la ferme du Château de Modave.

Au menu, remise des prix de notre concours sur le thème de l'eau, animations pour les enfants...

Infos en page 4



Editorial	3
La famille et l'école	
Invitation à notre 2 ^{ème} Fête des familles	4
Billet d'humeur	
« Une souris pour le chat »	5
Politique scolaire	
Mémoire 2014	6-13
Le débat est ouvert	
L'apprentissage du sentiment démocratique à l'école	14-15
La simplicité volontaire, à l'école aussi ?	16-17
La famille et l'école	
Comment préparer nos enfants aux examens en 1 ^{ère} secondaire ?	18
Des réponses à vos questions	
Communiquer oui mais ... comment?	19
Pastorale scolaire	20
Lu pour vous	21
Eclater de lire	22
Lever de rideau	23
A vous de jouer !	24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, V. Dautrebande, A. Floor, B. Hubien, F. Jeanjean,
M. Lontie, B. Loriers, I. Spriet, G. Volders.

Illustrations : Anne-Catherine Van Santen et Charlotte Meert.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : F. Jeanjean

Que souhaite l'UFAPEC pour les prochaines élections ?

EDITORIAL

François
JEANJEAN
Président

francois.jeanjean@ufapec.be



© François Jeanjean

Dans ce numéro, nous sommes fiers de vous présenter notre mémorandum 2014 qui expose les attentes et propositions que les parents formulent pour l'enseignement et qu'ils aimeraient voir mises en œuvre au cours de la prochaine législature. Ce document a nécessité l'engagement actif de nombreux parents tout au long de l'année 2013. Les échanges avec des parents de tous les horizons ont été très riches et nous sommes heureux de relayer ainsi leurs attentes. Les réunions se sont succédé à un rythme régulier pour aboutir à un travail de grande qualité qui a été présenté à la presse le 21 janvier dernier et qui a été défendu devant les grands partis démocratiques francophones. Nous travaillerons pour que la voix de tous les parents soit entendue auprès de nos futurs élus.

Une autre de nos ambitions est de continuer à vous rencontrer.

Notre deuxième fête des familles du samedi 26 avril sera donc l'occasion de tisser de nouveaux liens entre l'équipe, les administrateurs, les parents et les responsables d'une association de parents. Prendre le temps d'échanger des trucs et ficelles pour dynamiser son AP autour d'un verre pendant que les enfants s'amuse et s'initient aux plaisirs de l'eau, que rêver de mieux ? Ce sera aussi l'occasion de vous dévoiler les différents projets élaborés dans nos écoles pour notre concours : « Ensemble, jetons-nous à l'eau ».

Vous découvrirez au fil des pages de ce numéro comment l'UFAPEC veut être à l'écoute du vécu des parents et en particulier de leurs difficultés. Un billet d'humeur plaide pour la création d'un accompagnement pour les élèves qui sortent de l'enseignement spécialisé de type 8 et qui entrent en 1^{re} année secondaire commune.

Nous avons aussi répondu présents à de nombreuses animations dans les écoles et vous partageons une expérience très enrichissante tant pour l'animatrice que pour l'école et les parents. Elle a ainsi été sollicitée pour dynamiser un débat sur les devoirs à domicile.

En restant à votre écoute, je vous souhaite une excellente lecture.



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be.

Vous serez alors informés par notre newsletter et notre cyberlettre et représentés!

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle «Les parents et l'école» pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de 5 € au numéro de compte suivant : BE 11 2100 6782 2048 en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

« Ensemble, jetons-nous à l'eau »



Invitation à notre 2^e fête des familles

Le samedi **26 avril 2014** 13h à 17h30

Au CRIE, Ferme du Château de Modave



© CRIE Modave

Au sein d'une réserve naturelle en bordure du Hoyoux, sur le principal site de captage d'eau souterraine de Belgique, le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE) de Modave invite à découvrir l'eau. C'est là, à côté du château de Modave, que l'UFAPEC vous invite à passer un bon moment de détente en famille et à rencontrer d'autres responsables d'associations de parents ou acteurs du monde scolaire.

PROGRAMME

• 13h : Lunch

Facultatif ; pour ceux qui, par exemple, souhaitent passer une journée en famille, ...
Sur réservation : 3€/sandwich (voir formulaire d'inscription sur le site www.ufapec.be)

- 13h30: accueil
- 14h : rencontre entre parents
Echanges d'expériences entre associations de parents (questions, difficultés et bons plans)
- 15h : présentation des projets autour du thème de l'eau
- 16h : remise des prix
- 16h30 : goûter offert, bar bio (jus de pommes, bières spéciales et vin), animation musicale

Entrée : 3€/adulte et 2€/enfant en dessous de 12 ans

Adresse : CRIE, rue du Parc, 4 à 4577 Modave
(E42 sortie Héron n°7)

Formulaire d'inscription à remplir sur le site
www.ufapec.be

Infos : benedicte.loriers@ufapec.be ou 010/42.00.50

Vaste parking et accès aisé aux personnes à mobilité réduite

Déjà en matinée, vous pouvez faire des visites du château (payantes), www.modave-castle.be, ou des promenades libres dans le parc du château, le long des lagunages, dans le verger ou les bois, ...



© CRIE Modave

- 14h-16h30 animations gratuites pour enfants :
grimages, grands jeux en bois, animations autour de l'eau, etc.
(prévoir bottes et vêtements de rechange)



© CRIE Modave

« Une souris pour le chat »

ou pourquoi n'existe-t-il plus aucun accompagnement pour les élèves du **type 8** lors de leur entrée dans le secondaire ordinaire ?

Nous avons décidé de vous partager le courriel interpellant d'une maman d'une enfant qui est actuellement en 6^e année primaire de type 8 et qui recherche une école secondaire ordinaire.

Malheureusement, elle n'est pas la seule à vivre cette situation angoissante.

Commençons par planter le décor. Le type 8 prend en charge les enfants ayant des troubles de l'apprentissage (dyscalculie, dyslexie, dyspraxie...). Ce type n'est organisé qu'au niveau primaire. Rien n'est organisé en secondaire. En effet, auparavant on croyait que l'on guérissait d'une dyslexie ou d'une autre dys. Or toutes les études scientifiques confirment bien que quand on est (ou naît) « dys », on l'est pour toute sa vie. Il est vrai que, peu à peu, l'enfant, l'adolescent, l'adulte apprendront à contourner leur trouble, à développer des stratégies compensatoires et ce surtout s'ils bénéficient de rééducation et d'un encadrement de qualité. Cette maman nous a donc interpellés sur l'entrée de sa fille en secondaire ordinaire. Elle a en effet découvert avec stupéfaction que rien n'est mis en place pour accompagner le passage de sa fille de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement secondaire ordinaire. Elle se trouve au même point qu'un autre élève.

D'abord au niveau des inscriptions. En effet, elle ne peut pas bénéficier de la priorité « élève à besoins spécifiques » puisqu'elle n'est plus inscrite dans l'enseignement spécialisé. Pourtant jusqu'au 30 juin de sa 6^e année primaire, elle est bien reconnue comme une élève à besoins spécifiques. Cette priorité aurait pu faciliter l'inscription dans une école secondaire qui a un projet pédagogique soutenant pour les élèves qui ont des troubles des apprentissages. A cela, les responsables politiques répondent en prônant la notion d'école inclusive : « toutes les écoles doivent accepter ces enfants et doivent mettre en place des outils adaptés. Il ne faut pas stigmatiser ces enfants et les isoler dans un coin. C'est vrai qu'elles ne sont pas encore toutes au top. Mais avec le support des parents, elles ne pourront que s'améliorer¹ ». « Le but est très louable mais... Nous parents, nous n'avons pas tous les outils pour faire changer les écoles », nous écrit cette maman.

Ensuite au niveau d'un accompagnement pédagogique approprié. Au 1^{er} septembre de sa 1^e année secondaire, elle est en effet logée à la même enseigne que les élèves qui viennent d'une école primaire ordi-

naire et ne peut pas bénéficier d'une intégration totale et de l'aide qui en découle (accompagnement pendant 4h/ semaine d'un enseignant du spécialisé²). Or, tout le monde sait (parents, enseignants, éducateurs, ...) combien la transition primaire-secondaire est complexe (multiplication des enseignants, rythme accéléré, quantité de matière plus importante...) et ce déjà pour un élève qui a fréquenté le primaire ordinaire. On peut donc facilement imaginer que, pour un élève qui a bénéficié d'un encadrement plus important (classe plus petite, logopédie à l'école, enseignants sensibilisés...), le fossé soit encore plus grand. « Mettre ma fille en type 8 ne fut pas un choix facile mais après un an, j'ai un enfant qui a fait des bonds formidables et dans son cas, ce fut un excellent choix. Si nous souhaitons au plus profond de nous-mêmes qu'elle puisse continuer l'enseignement ordinaire (car elle en a les capacités), nous rechercherons une école secondaire qui pourra l'encadrer au mieux. J'ai vraiment des difficultés à comprendre que pour la centaine d'élèves de type 8 (chiffre de 2012) pour TOUTE la Fédération Wallonie-Bruxelles, on ne peut pas leur donner une petite faveur par rapport aux autres enfants. », conclut tristement cette maman.

L'UFAPEC va plus loin que la petite faveur dont parle cette maman. Nous demandons qu'un type 8 soit organisé dans le 1^{er} degré du secondaire et ce pour assurer le suivi de ces élèves qui bénéficieraient ainsi des modalités de l'intégration dans l'enseignement ordinaire. Ils ne seraient dès lors plus obligés de s'inscrire dans le type 1 (retard mental léger) ou le type 3 (troubles du comportement), ce qui ne leur correspond pas, pour en jouir. Quand on est « dys », on le reste toute sa vie. Il faut donc permettre aux « dys » de bénéficier des outils nécessaires pour faire face à leurs besoins spécifiques tout au long de leur scolarité. Nous demandons également que le critère du choix pédagogique des parents ait plus de poids qu'actuellement (pour plus de détails voir le dossier mémorandum UFAPEC, p. 6 à 13).

¹ Extrait de la réponse d'un conseiller de la Ministre de l'Enseignement Obligatoire lors d'une soirée organisée dans une école secondaire bruxelloise en 2013

² Si elle voulait tout de même en bénéficier, elle devrait inscrire sa fille dyscalculique dans le type 1 (retard mental léger) ou le type 3 (troubles du comportement) et demander l'intégration permanente totale.

Mémoire 2014 : les parents expriment leur

Comme avant chaque scrutin régional et communautaire, l'UFAPEC a préparé un mémoire¹ qui présente les attentes et propositions que les parents et associations de parents formulent pour l'enseignement et qu'ils aimeraient voir mises en œuvre au cours de la prochaine législature. Le résultat, qui a nécessité l'engagement actif de très nombreux parents, a été présenté à la presse le 21 janvier dernier et a été déployé et défendu dans chacun des grands partis démocratiques francophones. Construit en deux parties principales, le mémoire présente dans la première ses propositions et revendications et, dans la seconde, les explications nécessaires pour les comprendre. Dix thèmes prioritaires ont été dégagés et se déclinent, chacun, en diverses « sous-priorités ». Ce dossier les présente succinctement.

ŒUVRER POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE

La première des priorités de l'UFAPEC, c'est de faire de l'école une école de la réussite pour tous, c'est-à-dire une école qui conduit chaque enfant à déployer, de la maternelle à la fin de l'école secondaire, ses talents propres et à atteindre un niveau de compétences qui lui permet d'entrer dans la vie adulte sans handicap scolaire, de poursuivre des études dans l'enseignement

supérieur ou d'entrer sur le marché du travail fort des apprentissages reçus.

Cela demande que l'école soit attentive aux progrès de l'enfant, mais aussi aux difficultés qu'il pourrait rencontrer et, dès lors, qu'elle mette en œuvre les remédiations nécessaires à la poursuite du parcours scolaire.

C'est **en luttant sans relâche contre l'échec scolaire** que l'école remplira l'un des objectifs de sa mission. Cela passe par le renforcement des savoirs de base. Les premières années de l'école, en maternelle et au début du primaire, sont essentielles dans la lutte contre les inégalités de notre enseignement. Pour cela, il faut qu'en fin de cycle 5-8, tous les élèves, en particulier les plus faibles, aient atteint un niveau de maîtrise suffisant en langue française et en mathématiques qui leur permette d'arriver au bout de leur parcours dans l'enseignement obligatoire. D'où l'intérêt, selon nous, d'une obligation scolaire dès 5 ans, décision qui doit être prise au niveau fédéral. Il s'agit également d'améliorer l'apprentissage de la langue d'enseignement dans le cycle 5-8 pour tous (mais en particulier pour ceux dont la langue parlée à la maison n'est pas la langue utilisée en classe).

Il importe aussi de former les enseignants, entre autres, à l'utilisation de pédagogies multiples et à la détection précoce des difficultés d'apprentissage. L'institutrice ou l'instituteur devra veiller à procurer un « cadre de vie » permettant à l'élève d'adopter une attitude positive dans la classe et, par là, de progresser dans ses apprentissages. Il est donc important de prévoir un diagnostic précoce de ces difficultés d'apprentissage au fil du parcours primaire et de mettre en place les moyens nécessaires à la résolution des problèmes individuels.

¹ Le lecteur qui veut lire le texte intégral de ce Mémoire le trouvera sur le site de l'UFAPEC : <http://www.ufapec.be/politique-scolaire/memoire/memoire-2014/>



© Charlotte Meert

Les priorités pour l'enseignement

Promouvoir la réussite scolaire de chaque enfant, c'est aussi lutter contre le redoublement. Les études internationales démontrent l'inefficacité du redoublement dans la plupart des cas. Les élèves que l'on fait redoubler précocement s'en sortent moins bien que ceux que l'on a fait passer avec les mêmes résultats... Connaissant le coût engendré par celui-ci, il est urgent de généraliser les techniques de remédiation immédiate. Le redoublement, c'est aussi une culture scolaire. En travaillant sur les biais et mécanismes automatiques d'évaluation lors des formations initiales et continues des enseignants, on participe à la lutte contre l'échec scolaire. Rendre la formation davantage attentive à la diversité des intelligences et habiletés permet également de donner davantage sa chance à chacun. La croissance démographique de notre pays est un atout essentiel pour notre développement économique à un horizon de 50 ans², pour autant que nous puissions mieux former la main-d'œuvre qualifiée dont nous aurons besoin demain.

Pour assurer la réussite scolaire de tous, la fin de l'école primaire doit préparer progressivement aux exigences du secondaire au niveau de la charge et de la méthode de travail, ainsi que de la mémorisation. La même attente peut être adressée au 3^e degré du secondaire, préparatoire aux études supérieures (quantité de matière à mémoriser, capacité de rédaction et de compréhension de textes...) C'est en effet dans ces moments de transition que surgissent des

difficultés qui peuvent compromettre la suite du parcours. L'enseignement primaire a pour tâche, principalement en 5^e et 6^e, de permettre aux élèves d'aborder sereinement l'enseignement secondaire.

Enfin, au secondaire, nous insistons sur le rôle essentiel du titulaire de classe dans la réussite scolaire des élèves de sa classe : il s'agit de prévoir dans son horaire qu'il puisse assurer un nombre d'heures suffisant avec les élèves, qui lui permette d'être mieux à l'écoute des jeunes, d'organiser et d'évaluer la vie de la classe, de discuter des questions de vie qui préoccupent les élèves et de les faire progresser dans leurs méthodes de travail. Son rôle est fondamental pour la réussite de ses élèves.

² Cf. l'étude démographique de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) réalisée en 2005 : <http://www.oecd.org/fr/belgique/etudeeconomiquedelabelgique2005undeveloppementpublicse-preparerauviellissement-demographique.htm>.



© Charlotte Meert



© Charlotte Meert

FAVORISER LE PARTENARIAT ÉCOLE-FAMILLE

Dans la mesure du possible, l'école ne devrait pas travailler seule à la réalisation de ses objectifs. Il convient que tous les acteurs de l'école, acteurs dont les parents et associations de parents sont partie intégrante, participent à ce que l'école construit tout au long du cheminement pédagogique et éducatif. Nous n'aurons de cesse de le répéter, un **partenariat école-familles positif** est gage d'un meilleur épanouissement des enfants et base d'une plus grande réussite scolaire. Si les parents se voient reconnus comme partie prenante, à leur juste place, du parcours scolaire de leur enfant, celui-ci développera davantage de goût et d'efforts dans le travail qui lui est demandé. C'est pourquoi il convient de tenir compte particulièrement des parents qui ne maîtrisent pas la langue française et des parents analphabètes et de leur difficulté à pénétrer le monde de l'école et de s'approprier ses codes (notons que près de 10 % des adultes sont analphabètes fonctionnels³).

Dans le partenariat école-famille, le Conseil de participation (CoPa) joue un rôle important. En effet, il est un lieu fondamental pour un dialogue constructif et une prise en compte des perspectives de tous les acteurs de l'école (direction, PO, enseignants, élèves (en secondaire), parents, personnel administratif et ouvrier, environnement social et culturel de l'école). Instauré par le décret « Missions » de 1997, le Conseil de participation est un organe de concertation et d'avis sur une série de questions touchant la vie de l'école. Malheureusement, trop d'écoles ne l'organisent pas ou, si elles l'organisent, n'en font qu'un lieu formel où le débat est impossible.

C'est pourquoi **L'UFAPEC attend qu'un Conseil de participation soit organisé dans chaque école.**

L'UFAPEC souhaite que ces CoPa deviennent de vrais lieux de dialogue et d'échanges qui construisent une école dans laquelle chacun des acteurs trouve sa juste place dans l'intérêt de l'épanouissement et de la réussite de tous les élèves. Pour ce faire, l'UFAPEC attend que chaque acteur soit encouragé à y participer activement.

L'UFAPEC attend que les Conseils de participation puissent assumer toutes les missions qui leur sont confiées dans les décrets et circulaires et que nul ne s'arroge le droit d'en supprimer certaines. Dans cette perspective, il convient dès lors que des ordres du jour détaillés soient envoyés suffisamment tôt avant la réunion pour que tous puissent mener les consultations préalables, nécessaires à leur participation.

Pour être partie prenante du projet de l'école, il est nécessaire aussi que les parents aient un **libre choix** du projet qui correspond à ce qu'ils veulent transmettre à leurs enfants. Cette question du libre choix est fondamentale pour l'UFAPEC.

Ceci explique **notre insistance à demander une révision du Décret Inscription**, afin que le choix pédagogique posé par les parents dans le formulaire unique d'inscription (FUI) de leur enfant soit bien davantage pris en considération qu'il ne l'est actuellement. Le choix d'une école véritablement adaptée à son enfant est aujourd'hui mis à mal par le poids trop important accordé aux critères géographiques. C'est pourquoi il convient d'évaluer les critères de proximité géographique en relation avec l'objectif de mixité sociale poursuivi par ce décret. Favoriser un choix d'école en fonction de la seule proximité du domicile est absurde par rapport à la réalité, notamment à Bruxelles, et va à l'encontre de cet objectif de mixité sociale, car il enferme les populations dans les quartiers ghettos, décourageant ceux qui feraient le choix délibéré d'y

³ Cf. : Houssonlogé, D., Les relations école-famille quand les parents ne lisent pas et n'écrivent pas. Le point de vue des parents, Etude UFAPEC, décembre 2012 : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/3612-etude-parents-analpha/>.

installer leur famille. L'UFAPEC demande donc que soient supprimés les critères reliés à l'école primaire dans le calcul de l'indice composite et propose également de ne garder qu'une seule adresse de référence, mais au libre choix des parents : domicile, travail ou grands-parents.

Quant aux priorités d'inscription, l'UFAPEC demande de pouvoir placer un droit de priorité en 2^e ou 3^e choix d'école. Le 1^{er} choix « pédagogique » d'un 2^e enfant n'est pas toujours le même que celui de l'aîné, mais les parents doivent pouvoir activer cette priorité s'ils n'obtiennent pas leur 1^{er} choix.

Souligner la question du libre choix, c'est aussi rappeler l'attachement profond de l'UFAPEC à la liberté d'organiser des écoles et de proposer des projets pédagogiques particuliers. Ce choix possible, elle le trouve dans le réseau libre catholique qui, avec ses caractéristiques propres, notamment d'organisation, correspond bien à ce que nos parents affiliés attendent. C'est pourquoi l'UFAPEC veut réaffirmer avec force ses liens à ce réseau et à cette liberté, également constitutifs de la réussite scolaire.

CRÉER LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ D'UNE OFFRE SCOLAIRE ADAPTÉE AUX BESOINS ET ATTENTES

Pour permettre le libre choix, il faut des places dans les écoles, en suffisance et de qualité. La demande d'inscription, depuis la maternelle jusqu'à la fin du secondaire, a fait apparaître un manque criant de places dans certaines zones de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

En FWB, les réseaux des communes et provinces obtiennent 60 % de subvention en capital pour les constructions. Ce taux est de 0 % pour le réseau libre catholique. Pour répondre à la croissance démogra-

phique et à ce manque criant de places et pour répondre aux attentes des nombreux parents qui veulent choisir le réseau catholique, il faut que ce traitement inéquitable cesse au plus vite. L'UFAPEC attend donc que les pouvoirs publics se saisissent, au-delà des mesures prises dans l'urgence, du manque de places dans des écoles qui correspondent aux attentes des enfants et de leurs parents. Il convient que les zones en tensions voient se développer des projets réels et qu'une politique structurelle soit mise en place pour que cette question ne soit pas traitée uniquement quand la pression devient trop forte. Les problématiques diverses d'inscriptions à l'école, quelle que soit l'année visée, sont d'abord liées aux difficultés de créer des places et des écoles qui conviennent aux attentes des enfants et des parents, tant dans l'enseignement ordinaire que spécialisé.

Il convient donc, et l'UFAPEC l'attend avec insistance, de mettre en place un mode de financement structurel des bâtiments scolaires plus équitable, avec un subventionnement sur le capital, afin que les pouvoirs organisateurs de chaque réseau puissent répondre plus largement, plus librement et plus adéquatement aux manques révélés en Wallonie, et plus particulièrement à Bruxelles.

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX BESOINS ET QUALITÉS DE CHACUN

L'enseignement obligatoire doit avoir pour objectif principal de **mener chaque élève au maximum de ses possibilités en vue de son insertion dans la vie sociale et professionnelle**, en le valorisant dans ses aptitudes diverses et particulières. Que ce soit durant l'école du fondement, dans l'enseignement général, dans l'enseignement qualifiant, dans le cadre de l'alternance ou dans le spécialisé, les apprentissages passent par la motivation de l'élève et par sa capacité à se mobiliser. Pour ce faire, l'enseignement devrait **davantage prêter attention à la multiplicité des formes d'intelligences et d'habiletés, puis en finir avec un système de relégation par option ou par filière à sens unique.**

Pour l'enseignement spécialisé, cela signifie, entre autres, d'adapter la typologie et les formes de l'enseignement secondaire, au service des apprentissages, de favoriser la scolarisation plutôt que la socialisation en forme 2, lorsque c'est possible, pour éviter que les enfants se complaisent dans une sorte de « service minimum », d'organiser les cours et les activités en fonction des capacités réelles de l'enfant et pas simplement en fonction de son âge, d'éviter autant que faire se peut les « classes fourre-tout », les mélanges de types problématiques et les « placements opportunistes ». En effet, la catégorisation est trop forte, trop handicapante pour les enfants. Il faudrait des sous-catégories à l'intérieur des types. On perd une



opportunité de découvrir un potentiel. L'hétérogénéité est trop grande dans certaines classes ; c'est certainement le cas dans le type 2, qui accueille des enfants avec des pathologies souvent très différentes. Il y a aussi parfois plusieurs pathologies chez un même enfant. Et la disparité entre les niveaux d'acquis d'un élève à l'autre est un frein important.

Les parents s'interrogent sur la pertinence des classifications actuelles. En type 2, on peut avoir des cas très lourds comme des cas très proches du type 1. En effet, l'enseignement spécialisé doit composer avec de grandes variations. Notamment entre la forme 1 (socialisation) et la forme 2 (scolarisation). Il faudrait d'ailleurs une subdivision de la forme 2. L'une plus axée sur la scolarisation ; l'autre sur la socialisation. Les enfants porteurs d'une trisomie 21 sont d'office étiquetés et orientés en forme 1 (socialisation) alors que si on les poussait, si on les aidait à développer leurs capacités, l'enseignement spécialisé pourrait leur apporter bien plus. Les parents insistent pour que l'on pousse leurs enfants vers la forme 2, car ils peuvent se complaire dans le confort de la forme 1 alors qu'ils sont parfois tout à fait aptes à progresser dans la forme 2.

Parmi les besoins des enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé, et de leurs parents, il y a le transport vers l'école qui les accueille. Un nombre trop important d'enfants à besoins spécifiques sont confrontés à des difficultés liées aux transports scolaires. De meilleures conditions dans les transports scolaires mettraient davantage les élèves dans les dispositions nécessaires pour recevoir l'enseignement auquel ils ont droit. Pour ce faire, il faut des chauffeurs expérimentés et des accompagnateurs formés (ce qui est rare). Il n'y a parfois même pas d'accompagnateur du tout. Le mieux, ce serait de prendre l'enfant à son domicile le matin, à une heure raisonnable, et de l'y redéposer le soir (pas trop tard).

Il faudrait aussi que le bus soit équipé de ceintures de sécurité ad hoc. Il faut noter que le bénévolat des parents n'est pas autorisé et que le transport scolaire ne peut plus être organisé par les écoles.

On peut relever toutefois quelques (trop rares) améliorations qui ont pu voir le jour grâce à des mesures ponctuelles comme, par exemple, la création de 8 circuits supplémentaires de transport scolaire en Wallonie au mois d'octobre 2010, l'ouverture d'une école et la création d'un circuit pour une autre à Bruxelles permettant la prise en charge supplémentaire d'une centaine d'élèves (année scolaire 2011-2012), une augmentation du nombre de convoyeurs en Wallonie. Mais, malgré ces améliorations, le problème est resté entier pour de nombreux enfants : longueur des trajets, manque d'encadrement avec les problèmes de sécurité qui en découlent...

Les enfants qui ont des troubles des apprentissages ne sont pas considérés comme élèves à besoins spécifiques et n'ont donc pas de priorité lors de l'inscription en secondaire. Pour ces enfants-là, le critère du projet pédagogique et l'implication de l'école face aux élèves qui ont des troubles de l'apprentissage sont plus importants que le critère de proximité. Il ne serait pas judicieux de créer une priorité pour ces enfants au risque de rendre son contrôle ingérable ; par contre, cela plaide en faveur d'un renforcement du poids du choix pédagogique des parents.

Certaines écoles sont volontaristes en matière de troubles de l'apprentissage, mais nous craignons un essoufflement des bonnes volontés, **mettant en péril la pérennité de ces projets**. Pour deux raisons essentielles : identifiées et étiquetées de la sorte, elles risquent de recevoir tous les « dys » et tous les enfants à haut potentiel (HP), ce qui ne serait profitable à personne (déséquilibre des groupes-classe) ; par ailleurs, les enseignants et les directions investies ne se sentent pas soutenues alors que les efforts sont importants. Les besoins sont d'ordre divers. Il y a des besoins de moyens d'abord, car le suivi des élèves « dys » réclame du temps de formation et du temps de gestion (rencontres avec les parents et les professionnels, constitution et suivi des dossiers, aménagements...). Il y a ensuite un besoin de reconnaissance par les pairs, qui ne comprennent pas toujours la dynamique, voire la rejettent. D'où la nécessité d'une information plus large et incluse dans la formation initiale.



© Charlotte Meert

De manière précise, pour aider les enfants scolarisés en primaire dans l'enseignement spécialisé de type 8 (spécifique aux troubles de l'apprentissage), l'UFAPEC demande de créer un type 8 dans le 1^{er} degré du secondaire. Cela permettrait aux élèves du primaire spécialisé qui veulent réintégrer l'enseignement secondaire ordinaire de bénéficier d'un accompagnement spécifique. Si l'UFAPEC souhaite cela, c'est pour assurer le suivi des élèves qui bénéficieraient ainsi des modalités de l'intégration dans l'enseignement ordinaire. Ils ne seraient plus dès lors obligés de s'inscrire dans le type 1 (retard mental léger) ou le type 3 (troubles du comportement), ce qui ne leur correspond pas, pour en jouir. En effet, un élève en intégration bénéficie de la présence et du soutien de l'enseignant du spécialisé pendant 4 heures. Quand on est « dys », on le reste toute sa vie. Il faut donc permettre aux « dys » de bénéficier des outils nécessaires pour faire face à leurs besoins spécifiques tout au long de leur scolarité.

Pour que les enfants présentant des troubles de l'apprentissage ne soient pas stigmatisés, il convient d'informer davantage le grand public sur ces difficultés spécifiques. Des campagnes et des émissions consacrées à la dyslexie ont permis de dédramatiser, et même souvent de valoriser les enfants dyslexiques. Il s'agit de multiplier les initiatives à travers et hors des médias pour informer sur tous les troubles de l'apprentissage de manière positive, en insistant sur la chance que constituent nos différences.

ORIENTATION CHOISIE VERSUS RELÉGATION, VALORISATION DU QUALIFIANT

L'étiquette « qualifiant » reste aujourd'hui problématique alors que cet enseignement permet à certains jeunes de vraiment s'épanouir. Après-coup, les parents apprécient ce que leurs enfants sont capables de faire avec un réel émerveillement. Ils ont des capacités propres et se révèlent dans leurs réalisations. Le premier problème, c'est la relégation. Il faut donc changer l'image de l'enseignement qualifiant pour que l'estime des jeunes pour eux-mêmes s'améliore. Il faut casser le système actuel, qui fait du qualifiant un lieu de relégation. Si les portes se ferment pour ceux du technique et du professionnel, le message devrait être que, si on continue dans le général, des portes se ferment aussi (ce qui est le cas dans les faits mais on ne le dit peut-être pas assez).

Les enfants n'ont pas suffisamment l'occasion de se confronter ou de rencontrer la diversité des métiers. Les écoles n'ont d'ailleurs pas intérêt à favoriser cette rencontre des métiers au 1^{er} degré, ni même après. Cela ne les motive pas, alors que c'est bel et bien défini dans leurs missions. Quand une « bourse aux métiers » a lieu dans les écoles, c'est bien souvent dans le courant du 3^e degré. Il y a un manque important d'informations sur la diversité des métiers à destination des élèves.



Il est important de valoriser les réalisations des élèves. Les écoles techniques et professionnelles ne doivent plus avoir peur de s'ouvrir à la société. Les parents ne devraient pas hésiter à s'investir avec fierté dans l'école (qualifiante) de leur enfant pour participer à cette valorisation. Les métiers techniques sont très demandés sur le marché du travail. Et ça, tout le monde ne le sait pas nécessairement. Pour trouver un emploi, il vaut mieux un CQ6 ou un CESS de fin de 7^e technique ou professionnelle qu'un CESS du général sans obtenir de diplôme du supérieur...

Pour arriver à cela, il faut changer nos représentations. Il y a encore parfois des difficultés pour accepter des filles en maçonnerie ou des garçons en esthétique dans l'enseignement ordinaire⁴. C'est en changeant notre regard sur ces filières qu'elles pourront devenir ces lieux d'excellence que l'UFAPEC espère.

ŒUVRER POUR UNE ÉCOLE ÉDUCATIVE

Les attentes par rapport à l'école sont d'ordre pédagogique, mais aussi d'ordre éducatif. Si le projet pédagogique d'un établissement est fondamental pour vouloir inscrire son enfant dans telle école plutôt que dans telle autre, **l'aspect éducatif transversal aux apprentissages** fait aussi partie des critères de choix des parents. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, mais l'école, dans la transmission et le vécu de valeurs et de principes éthiques et sociaux, y a également sa part de responsabilité.

Cette transversalité se retrouve notamment dans l'éducation à la citoyenneté, dans l'éducation aux médias, qui ne se limite pas à la maîtrise technique des outils, et dans l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle des enfants. Les parents attendent d'être clairement informés de ce qui est proposé à l'école pour pouvoir poursuivre les discussions à la maison et remplir, sur ces matières aussi, leur rôle parental.

SOUTENIR LES ENSEIGNANTS ET LES DIRECTIONS DANS LEURS FONCTIONS

Pour que l'école puisse remplir sa mission et les différentes attentes et priorités formulées ci-dessus, il y a bien entendu des préalables. Il convient **que les enseignants soient formés adéquatement**, non seulement à l'enseignement de leur discipline, mais aussi à la relation pédagogique avec l'élève. Cela requiert notamment une capacité à **déceler de manière précoce les difficultés que l'élève rencontre**. Il faut dès lors que chaque futur enseignant soit au fait des différents troubles de l'apprentissage et qu'il ait eu l'occasion de se confronter, dans sa formation, aux différents types de publics auxquels il aura affaire.

Il convient donc de repenser la formation initiale des enseignants pour mieux coller à la réalité des classes et des écoles. Pour y parvenir, la durée de la formation importe peu ; ce qui compte, c'est le contenu de la formation.

Permettre à l'enseignant de déceler les difficultés (dont les troubles de l'apprentissage) rencontrées par ses élèves et le former à différentes formes de remédiation est de la première importance.

Favoriser la diversité des méthodes d'apprentissage pour mieux tenir compte de la diversité des formes d'intelligences de chaque élève et faire en sorte que la formation initiale permette aux futurs enseignants de se former dans des situations concrètes et diverses est tout aussi primordial.

Penser la formation continuée en fonction des besoins réels de chaque enseignant ou de l'école conduira à ce que chaque élève voit la possibilité de déployer ses talents propres et d'atteindre la réussite scolaire que chacun attend. Les bénéfices ou intérêts acquis doivent être partagés et entretenus au sein de l'équipe éducative.

⁴ Le lecteur se reportera au dossier que les Parents et l'École n° 80 de septembre 2013 a déjà consacré à cette thématique.



© Charlotte Meert

Cependant, des enseignants bien formés ne suffisent pas à ce que chaque élève réussisse. Il faut aussi **que la direction soit présente et capable d'assurer ses missions spécifiques** tant au niveau du leadership pédagogique et de l'accompagnement de l'équipe éducative, que des relations avec les élèves et avec les parents. Les directions sont confrontées à de nombreuses situations qu'elles ne peuvent résoudre par elles-mêmes. Que ce soit en matière de travaux (appels d'offre obligatoires), d'engagement et de remplacement de professeurs absents (pénurie dans de nombreuses disciplines comme les maths, sciences, langues...), d'organisation générale de l'école (décret inscription et demande très forte dans certaines régions, en particulier à Bruxelles), la direction n'a pas le champ libre et doit affronter une masse de démarches purement administratives particulièrement chronophages. Afin de rendre leur mission fondamentale possible, l'UFAPEC demande que les directions d'école bénéficient toutes d'une assistance administrative. Les récentes décisions du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur cette question vont dans ce sens. Nous attendons qu'elles soient effectives pour évaluer leur mise en œuvre dans la durée.

Par ailleurs, aujourd'hui, des PO peinent à recruter des directions et doivent parfois se résoudre à engager la seule personne qui se soit portée candidate à la fonction, sans parler des cas où le PO ne trouve personne pour exercer la fonction. En effet, il y a constat de pénurie de candidats à cette charge de direction. Le manque de candidats peut, à terme, avoir de graves conséquences sur la qualité des écoles, tant la qualité de la direction est l'un des gages majeurs de la qualité globale de l'établissement.

La pénurie peut s'expliquer entre autres par le fait que les directions ne sont pas valorisées en terme salarial. Dans certains cas, une direction d'école fondamentale pourra gagner moins que ses collègues enseignants, avec une charge de travail particulièrement importante et de hautes responsabilités engagées. C'est pourquoi l'UFAPEC demande que la fonction soit revalorisée en terme salarial.

Enfin, rappelons que l'UFAPEC attend que les directions convoquent et animent les lieux nécessaires de dialogue et de concertation, en particulier le conseil de participation, et favorisent la création d'une association de parents et encouragent les associations de parents existantes, dans le respect du décret du 30 avril 2009.

**Michaël Lontie
Bernard Hubien**



L'apprentissage du sentiment

Quid de l'apprentissage du sentiment démocratique ? Il est, selon nous, une construction progressive, dans la perspective d'un partage et d'un progrès de la société, de notre identité individuelle, collective et citoyenne. Cet apprentissage se réalise à partir de savoirs théoriques, de vécus particuliers et de raisonnements qui auront tissé des ponts suspendus entre ces trois dimensions. C'est ce processus que nous évoquons ici.

Construire son identité individuelle

La construction de notre identité individuelle commence très tôt. Avant même que nous ayons conscience que nous la construisons, avant que nous ayons conscience d'elle. Le premier lieu de cette construction, c'est l'intimité familiale. Le monde extérieur s'appréhende d'abord, pour l'enfant, par la sensibilité et par l'affectif. Il mesure les impacts du monde physique pour lui-même et sur lui-même. De là découlent les premiers raisonnements et la mise en place d'un positionnement progressif au sein de la famille. Les premières règles et leurs contournements, la punition et la récompense, les câlins et les hauts cris... Mais la famille reste une communauté réduite et partielle qui laisse encore beaucoup de place à l'affectif et au sentiment. C'est à l'école, souvent, que l'enfant se voit pour la première fois déplacé dans un monde plus large, régi par des règles et des lois plus complexes, avec des accents plus universaux¹ (qui touchent tout le monde et pas seulement son individualité). Le monde extérieur se partage et nous sommes nombreux à le partager, ce qui est d'abord vécu par l'enfant comme une limite à sa liberté individuelle. Ce n'est que plus tard que l'enfant comprend que sa liberté individuelle réside dans sa manière de s'intégrer dans sa communauté, dans son groupe et dans la société (dans un système démocratique plus que dans d'autres modèles d'organisation sociale). Cela nécessite d'en déchiffrer les codes et les valeurs et de se positionner par rapport à eux.

Construire son identité collective

Nous l'avons constaté en introduction, nous devons la démocratie telle que nous la connaissons aujourd'hui à des combats historiques, à des conflits de valeurs, mais aussi, et surtout, à des hommes qui, à travers les siècles, ont réfléchi aux conditions de possibilité d'un meilleur « vivre ensemble ». La démocratie s'est vue menacée et même parfois remplacée par d'autres

modèles, comme par exemple les totalitarismes du XX^e siècle en Espagne, en Italie, en Allemagne... Ceci nous rappelle que la démocratie ne va pas de soi, n'est pas « naturelle » et reste un combat de tous les instants. Un combat contre soi-même d'abord : « Pas facile de voir sa pensée et ses convictions malmenées par la critique et de faire se côtoyer des réalités biologique, anthropologique, spirituelle, politique, sociologique... différentes... ! »². Un combat pour soi-même ensuite : il faut pouvoir dépasser le stade individuel pour participer au projet collectif de société et faire entendre sa voix dans le respect des codes et des valeurs que la société reconnaît. Evidemment, le respect seul ne suffit pas. Il est un préalable à la discussion et à la coopération en vue d'une construction collective nouvelle. Du respect unilatéral de la règle (ou de la loi), nous arrivons progressivement à discuter de la refondation de celle-ci, nous la comprenons, nous nous l'approprions ; elle nous appartient désormais et fait partie de nous.

Construire son identité citoyenne

Mais afin de lui permettre de prendre une place de « citoyen actif » dans la société, quelles sont les compétences que l'enfant, puis le jeune, devrait acquérir ? Il y a d'abord tout ce qui est de l'ordre du savoir : la connaissance des institutions, des droits et devoirs du citoyen, des droits de l'homme. La participation citoyenne publique va reposer sur l'acquisition de ces connaissances. Ensuite, et surtout, il y a les compétences actives, lesquelles vont réellement donner corps à la participation citoyenne. Prenons l'exemple des Conseils d'élèves comme vecteur pédagogique privilégié de tels apprentissages. Le Conseil d'élèves est un organe qui doit permettre de débattre de sujets propres à la vie scolaire, préparer les élèves à la vie et à l'exercice de la citoyenneté et contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie de l'école. Ainsi, le Conseil des élèves peut être appelé à participer, par exemple, à la révision des règlements, à la gestion du budget du fonctionnement des activités parascolaires, à l'élaboration du projet éducatif ou à l'amélioration des services aux élèves. Il est avant tout un lieu où l'individu est confronté à un groupe, groupe qui partage un vécu et des règles propres. Tant l'affectif que le rationnel sont en jeu. Il faut pouvoir écouter l'autre, trouver des solutions pour faire se rencontrer les différents points de vue, résoudre des conflits, négocier, décider...



Liberté

¹ Cf. HEGEL, G.W.F., « Discours du 2 Septembre 1811 », in Textes pédagogiques, trad. B. Bourgeois, Vrin, 1990 : <http://skhole.fr/gwf-hegel-l-3%Agcole-entre-la-famille-et-le-monde-effectif>.

² Communauté française, Être et devenir citoyen, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS), 2004 pp.

démocratique à l'école

Faire plus de démocratie nécessite un travail constant et consistant, mais permet aussi d'éviter de nombreux conflits, frustrations et querelles intestines... que ce soit à l'échelle d'une classe, d'une école ou d'une nation.

Le 25 mai 2014, des milliers de jeunes du secondaire vont être amenés à voter pour la première fois. Il s'agira d'élections fédérales, régionales, communautaires et européennes. Trois ministres de la majorité actuelle cosignent une circulaire qui encourage les enseignants et les écoles à préparer ces élections en les informant de manière claire et objective afin que, dit la circulaire, « ce moment soit porteur de sens [pour les jeunes] et permette [...] de poser des choix réfléchis, en toute connaissance de cause »³.

Pour conclure

La démocratie a donc des fondements et une histoire. Elle est plurielle et en perpétuel mouvement. Mais apprendre et connaître ces seules dimensions ne semble pas suffisant, notamment dans le but de répondre aux objectifs généraux du décret Missions de 1997 pour l'enseignement fondamental et secondaire, dans lequel on peut lire, entre autres objectifs, en son article 6/3 : « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures »⁴ et en son article 8/9 : « éduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école »⁵.

Ce que nous avons voulu mettre en évidence, c'est le processus complexe qu'exige l'appropriation du sentiment démocratique, en trois temps (construction d'une identité individuelle, collective, puis citoyenne). Cela nécessite d'intégrer que la démocratie est une chose fragile et dynamique. Fragile parce qu'à l'écoute de tous et donc aussi de ceux qui la menacent, même si elle doit trouver les moyens de s'en défendre tout en ne se reniant pas. Dynamique parce qu'en perpétuel mouvement et à l'image de ceux qui l'animent et la font être ce qu'elle est. L'appropriation du sentiment démocratique, cela réclame aussi de connaître le contexte dans lequel elle se développe, avec son histoire, ses institutions, ses codes et ses valeurs. Cela demande de comprendre qu'il faut rétrocéder un morceau de sa liberté individuelle pour que tout un chacun puisse prendre part au débat et à la vie sociale. Enfin, cela exige que tous les citoyens aient accès à l'éducation et qu'ils aient ainsi l'occasion d'acquérir les compétences clés de la démocratie (l'autonomie, l'indépendance, le respect, l'écoute, la confiance en soi, la volonté de progrès...). Ce sont des apprentissages transversaux, nourris de chaque expérience de vie.



vous trouverez dans notre rubrique Eclater de lire un livre traitant du thème de cet article.



© Charlotte Meert

³ Cf. Communauté française, « Elections 2014 : Je vote : Mode d'emploi », Circulaire n°4736 du 17 février 2014 : http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=4959.

⁴ Communauté française, Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, décret du 24 juillet 1997, Article 6/3 : http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=21557&referant=101.

⁵ Ibidem, Article 8/9.

Pour en savoir plus, lire l'analyse sur le sujet sur www.ufapec.be/nos-analyses : 02.14/ L'apprentissage du sentiment démocratique (à l'école)

Michael Lontie

15

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°82
mars-avril-mai 2014

La simplicité volontaire,

« Maman, tu ne te rends pas compte, mon GSM est ringard, cela fait déjà 12 mois que je l'ai ! » *Nous vivons dans un système où il faut du neuf à tout prix, tout le temps. Nos enfants sont les premières « victimes », ils sont pris dans la spirale de notre société de surconsommation. Que faire pour changer notre façon de vivre, et par la même occasion celle de nos enfants ? Que ces derniers deviennent des citoyens actifs, solidaires et responsables, c'est le défi donné aux éducateurs, parents et équipe éducative. Le mode de vie de la simplicité volontaire, sur lequel nous nous arrêtons ici, malgré de nombreuses critiques, a le mérite de faire réfléchir, notamment nos enfants, nos jeunes, sur notre façon de penser, de vivre et de consommer. L'école peut aussi développer avec les élèves des activités à haute valeur humaine.*

DÉFINITION DE LA SIMPLICITÉ VOLONTAIRE

La simplicité volontaire est un **courant social, un art de vivre** ou une philosophie de vie qui privilégie la richesse intérieure par opposition à la richesse matérielle manifestée par l'abondance de la consommation. Elle s'est développée depuis le début des années 80 aux Etats-Unis et ensuite au Québec depuis la fin des années 90.

C'est une façon de vivre qui cherche à être moins dépendante de l'argent et de la vitesse, et moins gourmande des ressources de la planète ; la découverte qu'on peut **vivre mieux avec moins**. La simplicité volontaire est un processus qui vise à alléger sa vie de tout ce qui l'encombre ; un recours plus grand à des **moyens collectifs et communautaires** pour répondre à ses besoins et donc un effort pour le développement d'une plus grande **solidarité**. C'est le choix de privilégier l'être plutôt que l'avoir, le « assez » plutôt que le « plus », **les relations humaines** plutôt que les biens matériels, le temps libéré plutôt que le compte en banque, **le partage** plutôt que l'accaparement, la com-

munauté plutôt que l'individualisme, **la participation citoyenne active** plutôt que la consommation marchande passive.

La simplicité volontaire est un courant social qui tente de répondre à des problèmes de société de plus en plus pressants : course folle de la vie moderne, endettement excessif, insatisfaction malgré une consommation débridée, épuisement professionnel, gaspillage et épuisement des ressources naturelles, désintégration du tissu social.

Le fait de faire partie d'expérimentations collectives comme les **SEL** (Système d'échanges locaux) ou d'habitats groupés comme la ferme de Vevy Wéron à Wépion (près de Namur),... s'intègre dans ce mode de pensée et de vie. Ces expériences ont un dénominateur commun : retrouver le sens du partage (voiture, tondeuse, repas, achats, ..) et donc du lien social.

FREINS ET CRITIQUES

Une des principales critiques est que si cette philosophie de vie se répandait à grande échelle, elle risquerait de provoquer une diminution des emplois disponibles, et donc une hausse du chômage ; notre économie se verrait ralentie, notre système de sécurité sociale serait mis en danger, il serait difficile de payer les enseignants, infirmiers, fonctionnaires...

D'un point de vue plus individuel, certains soulignent la difficulté de revenir à un mode de vie antérieur plus simple ; car la globalisation a des effets positifs sur notre qualité de vie, notamment en matière d'éducation et de santé. Certains mettent le doigt sur la difficulté de changer ses habitudes, la peur de l'inconnu, de la précarisation financière si on diminue son temps de travail (nous vivons dans une société du « paraître »), etc.

Enfin, la simplicité volontaire attire surtout les couches moyennes ou supérieures de la société. Certaines personnes vivent dans la simplicité involontaire, simplement parce qu'elles n'ont pas le choix.



à l'école aussi ?

SIMPLICITÉ VOLONTAIRE, AUSSI À L'ÉCOLE ?

Refuser de se soumettre à la surconsommation ambiante, c'est acquérir davantage d'autonomie, c'est prendre du temps pour créer, cultiver son jardin, réparer son vélo, récupérer, lire, rencontrer, discuter, contempler. Les enfants, même petits, peuvent s'habituer à ce mode de vie. Les adolescents peuvent convaincre leurs parents, et dans l'autre sens, les parents peuvent faire comprendre à leurs jeunes l'importance de réfléchir à notre mode de vie. Et ce pour éviter de basculer dans la spirale consumériste où on se laisse envahir par les publicitaires et autres diktats de la mode. La communication est importante, les échanges en famille et en classe permettent de prendre du recul par rapport au mode de vie que l'on peut décider d'adopter ou non.

La simplicité volontaire peut se vivre chacun à sa manière, mais peut aussi être inculquée par des actions mises en place au sein des établissements scolaires. Voici quelques pistes exemplatives et concrètes pour les enseignants. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs déjà largement utilisées au sein des écoles.

POUR TOUTE L'ÉCOLE

- organiser une bourse aux livres d'occasion, romans et manuels scolaires ;
- promouvoir le co-voiturage et les transports en commun ;
- lancer une campagne de sensibilisation pour organiser les trajets maison-école à vélo ;
- inciter à faire réparer son vélo, son cartable (quand cela est possible) plutôt que d'en acheter un nouveau ;
- préférer les achats groupés de matériel didactique, de bricolage pour lequel le respect de l'environnement est pris en compte ;
- consacrer une ou plusieurs journée(s) à instaurer dans l'école un mode de vie plus simple (pas de maquillage, d'ipod...)
- ...

EN CLASSE

- réaliser un potager avec la classe, explorer la forêt la plus proche de l'école, retrouver avec les élèves le contact ressourçant avec la nature ;
- recréer des liens autour de l'école : bibliothécaire, commerces de proximité, maison de repos...
- sensibiliser à la manipulation de publicités agressives et de la mode ;
- parler de la notion d'achats durables ;
- réfléchir aux garde-robes qui débordent de vêtements qui sont peu (ou pas) portés ;
- profiter du cours de sciences pour mettre l'accent sur notre empreinte écologique, sur les désastres que provoque notre surconsommation ;

- diminuer le chauffage d'un degré (apporter un gros pull) certains jours ;
- ...

A LA CANTINE

Les responsables des repas chauds à l'école peuvent aussi participer à une certaine simplicité volontaire en informant les élèves de certains choix responsables :

- privilégier les aliments de saison, les produits qui proviennent de la région, les produits qui voyagent un minimum, les produits qui respectent l'environnement (sans pesticide ; etc.) ;
- diminuer les déchets et les emballages ;
- recourir à des produits frais ;
- diminuer la consommation de viande ;
- réaliser un compost non loin des cuisines de l'école, pour les établissements scolaires situés en milieu rural ;
- ...

ÊTRE PILOTE DE SA VIE

Reconnaissons qu'il n'est pas facile de changer notre façon de vivre ; pourtant la crise actuelle fait petit à petit évoluer les mentalités. Moins de stress, plus de rencontres, une reconnexion avec notre vie intérieure, la philosophie de la simplicité volontaire ne doit pas être perçue comme un appauvrissement, mais comme un **enrichissement personnel**, où l'on apprend à vivre de manière plus autonome, en étant plus soi-même, en privilégiant le savoir-être et le savoir-faire, même si nous sommes conscients que ce mode de pensée ne résoudra pas à lui seul les crises économiques et sociales que nous connaissons.

Inculquer à nos enfants le fait que l'on peut être pilote de sa vie, que chaque citoyen a le pouvoir de choisir plutôt que subir, ce courant social émergent peut inspirer nos familles d'abord, nos écoles ensuite. La simplicité volontaire participera dans une certaine mesure à faire de nos adultes en devenir des citoyens engagés et réfléchis, et c'est à cette réflexion que l'UFAPEC veut inviter.

Bénédicte Loriers



vous trouverez dans notre rubrique Eclater de lire un livre traitant du thème de cet article.

Pour en savoir plus, lire l'analyse sur le sujet sur www.ufapec.be/nos-analyses : 03/14 La simplicité volontaire, à l'école aussi ?

La bande à LEA

théâtre de marionnettes

Pour enfants de 2 ans et demi à 7 ans.

www.labandealea.be

«Théâtre de marionnettes unique au monde»
- La Nouvelle Gazette

«Les marionnettes du XXI ème siècle»
- Vers l'Avenir

Nos salles de spectacle gonflables
pourvues de tout le matériel son & lumières
professionnels, accueillent
de 10 à 120 personnes.

info@labandealea.be
+32 476/52.99.19

Comment **préparer** nos enfants aux examens en 1^{ère} secondaire ?

... ET TU SAIS ÇA
DEPUIS QUAND
QUE TU DOIS FAIRE



© Anne-Catherine

Le passage de la 6^{ème} primaire à la première secondaire n'est pas toujours évident. Les enfants et parents appréhendent souvent la première session d'examens. Les profs, les cours, la masse de matières à ingurgiter, les questions d'examens, l'organisation, l'anticipation du travail à produire, le rythme, les pauses à faire... tout cela est tellement différent par rapport à ce qui se passe en primaire! Comment en tant que parents pouvons-nous aider nos enfants ? Pourquoi ne pas partager nos idées sur le sujet ?

Pour répondre à ce souci des parents, une conseillère pédagogique d'une école bruxelloise a fait appel à l'UFAPEC.

Cette école, dont les parents sont en majorité d'origine marocaine (certains parents ne maîtrisaient pas bien la langue française et avaient besoin d'une traduction), désirait faire appel à un animateur neutre et externe à l'école pour dynamiser un débat sur les devoirs à domicile et plus précisément sur la préparation des enfants aux examens pour cette première session d'examens en 1^{ère} secondaire.

Le but étant de partager, de faire accoucher les idées sans être moralisateur ou trop directif. Nous avons relevé ce défi avec enthousiasme. En présence de la conseillère pédagogique (elle aussi d'origine marocaine et pouvant faire la traduction), de la direction, de quelques enseignants, de la psychologue de l'école, d'une trentaine de parents, nous avons échangé sur ce thème. En partant des difficultés des parents (ex : mon enfant n'arrive pas à se concentrer, à se coucher tôt, à s'organiser, à planifier son travail, à comprendre la matière,...), les parents ont pu trouver des solutions et s'échanger des petits trucs et outils (ex : faire un calendrier pour planifier son travail une ou deux semaines à l'avance, faire des résumés, interpellier les professeurs en cas de non compréhension, se rendre aux cours de remédiation, ne pas hésiter à faire appel à la psychologue, manger suffisamment et boire beaucoup d'eau, se donner des pauses, s'oxygéner, continuer à faire du sport, ne pas travailler à côté d'un ordinateur ou en présence de la télévision, se coucher tôt...). La direction et les enseignants présents ont pu également répondre à de nombreuses questions bien précises des parents. Les parents se sont sentis écoutés. Les quelques conseils échangés les ont rassurés. Quoi de plus satisfaisant pour un animateur de l'UFAPEC de voir le sourire et les remerciements des différents acteurs d'une école après une animation basée sur du vécu et débouchant sur des solutions !

BOOST YOU UP

Boosting young people
STAGES OUTDOOR 12-16 ans

Nos stages training vont plus loin que simplement occuper votre adolescent : le programme et l'encadrement professionnel de **Boost You Up** lui permettront de vivre des expériences, d'apprendre en recevant du feed-back et de prendre conscience de son potentiel.

Des challenges sportifs, de l'improvisation, du théâtre

Chaque activité proposée aux adolescents aura un objectif précis:

- Apprendre à mieux se connaître
- Apprendre à accepter et à donner des feed-back positifs
- Apprendre à définir ses priorités, à être responsable
- Savoir prendre des décisions et agir maintenant
- Apprendre à s'investir, à oser

Plus d'infos et inscriptions sur www.boostyouup.be



Personne de contact: Maxime Carette
GSM : 0032.489/91.95.99
E-Mail : maxime@boostyouup.be
Web site : www.boostyouup.be

ATTENTION : MAXIMUM 10 PARTICIPANTS PAR SEMAINE

Si vous avez envie d'organiser dans votre école ce genre d'animation, n'hésitez pas à faire appel à nos animateurs au 010/42.00.50 ou info@ufapec.be.

Communiquer oui mais... comment ?



Vous êtes parent investi dans l'association de parents de l'école de votre enfant, et vous déployez beaucoup d'énergie à organiser des soupers, des conférences, des chasses aux œufs ou toute autre chose. Mais vous êtes parfois déçus du peu de présence, du peu de réponses... en bref du peu de visibilité de tout ce que vous faites. Comment communiquer vers les parents de l'école ? Existe-t-il une bonne manière de faire ? Cet article répond à diverses questions que certains d'entre vous se posent sur ce sujet.

L'AP a-t-elle le droit de collecter les coordonnées des parents ?

La loi sur la protection de la vie privée autorise la constitution de fichier par une association ou une ASBL afin de remplir une mission confiée par une loi ou un décret. Le décret Association de parents du 30/04/2009 octroie justement une mission d'information et d'établissement de liens entre les parents et la communauté éducative. Dans ce cadre-là, l'AP a donc bien le droit de constituer un fichier **sous certaines conditions** : les données doivent être traitées loyalement et conformément à la loi, être collectées à des fins déterminées, être explicites et légitimes et ne pas être traitées ultérieurement de manière incompatible avec ces finalités. Un membre ne peut pas, par exemple, utiliser ce fichier pour promouvoir son activité professionnelle ou politique. Les données doivent être adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont obtenues. Elles doivent être exactes et, si nécessaire, mises à jour ; être conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont obtenues. Aucune personne ne peut être enregistrée sur la base d'informations obtenues de tiers sans qu'elle en ait été informée au préalable. Les données ne peuvent pas être communiquées à des tiers.

L'AP peut-elle demander les adresses des parents à la direction ?

La communication des coordonnées privées ne peut se faire qu'avec l'accord des intéressés. Ce qui veut dire que si vous demandez à l'école de récolter pour vous les adresses postales et mail des parents, il faut que, sur le formulaire de récolte des données, figure clairement la mention que les données seront transmises à l'AP et que le parent marque son accord... Des mentions légales doivent figurer sur ce document¹.

Faut-il déclarer cette liste à la Commission vie privée ?

Normalement, tous les fichiers de données privées doivent être déclarés auprès de la Commission de la protection de la vie privée. Mais les données à caractère personnel recueillies et traitées par une fondation, une association (donc une AP) ou toute autre organisme sans but lucratif (art. 56 AR) sont exemptées de cette obligation.

Peut-on publier dans notre journal d'AP des photos de nos activités ? Et les diffuser sur notre site internet ?

Pour publier une photo, vous devez avoir obtenu préalablement l'autorisation de la personne y figurant. Pour les enfants mineurs, l'accord des parents est requis. Pour une pratique aisée, l'idéal est de voir comment procède la direction et y être associé : si, en début d'année, l'école demande aux parents d'accepter ou non la diffusion d'images de leurs enfants pendant les activités scolaires, une mention pourrait être ajoutée sur les activités de l'AP (et le cadre dans lequel cette diffusion peut se faire). Une bonne coordination avec la direction de l'école est toujours idéale !

Soulignons enfin l'importance d'une bonne communication : les parents bénévoles déploient beaucoup d'énergie en organisant de nombreuses activités qui ne manquent pas d'intérêt. Il est donc important que chaque parent de l'école reçoive l'information pour y participer. Mais n'oubliez pas que la communication par mail, si elle est pratique, facile et peu coûteuse ne touche que les parents qui ont un accès à internet. Communiquez donc également par le cartable de vos enfants et par un tableau d'affichage dans l'école. En plus d'informer sur ce que vous faites, pensez également à diffuser les informations pour vous contacter, afin que tout parent désireux de vous poser une question puisse le faire aisément.

Violaine Dautrebande

¹Voir sur notre site internet : <http://www.ufapec.be/association-de-parents/guide-des-ap/une-ap-comment-2/une-ap-comment/collecter-les-coordonnees.html>

Animation pastorale scolaire en **mouvement** : des chemins, des lieux, des rencontres



© Tino Fernandez ITCM Schaerbeek



© Tino Fernandez ITCM Schaerbeek



© Institut technique Saint-Joseph, Etterbeek

Traverser Bruxelles par les chemins de Compostelle

En mars 2014, toute une école secondaire se met en marche, dont le troisième degré sur les chemins de Compostelle à travers Bruxelles : un sentier de grande randonnée guidé et spirituellement animé, auquel chaque conviction ou position peut largement adhérer. Le mois dernier, 600 élèves d'une autre école de Laeken ont parcouru l'itinéraire « Des pierres qui parlent d'histoire et de foi », autre parcours convivial au cœur de la capitale, entre églises, monuments et petites choses qui ensemble font la grande Histoire. Le parcours, « Ville verte » révèle des « poumons » de Bruxelles, entre la Grand-Place et Uccle-Calevoet. Trois parcours dynamiques conçus par l'équipe diocésaine de Bruxelles – Brabant wallon.

Des retraites itinérantes

« Hors les murs », de plus en plus de groupes s'en vont sur les chemins champêtres ou urbains en retraites itinérantes : marche, vie commune, prière, visite de lieux de spiritualité, hébergement et témoignages dans des communautés religieuses. Plus loin, d'autres jeunes vivent le « Rando-pélé », entre Orval, Avioth et l'ermitage de Saint-Walfroy, en France toute proche. Des écoles professionnelles se mettent en marche vers des lieux tels que Tibériade, se joignant à la prière et au travail de la communauté.

autres jeunes vivent le « Rando-pélé », entre Orval, Avioth et l'ermitage de Saint-Walfroy, en France toute proche. Des écoles professionnelles se mettent en marche vers des lieux tels que Tibériade, se joignant à la prière et au travail de la communauté.

Du perron de l'école au parvis de l'église

D'autres initiatives permettent aux jeunes de découvrir ou redécouvrir les lieux de culte proches de leur école à Bruxelles, Nivelles et Braine-l'Alleud. Le diocèse de Liège propose des carnets : « L'église et son environnement », « Autour de l'église », « Entrant dans l'église », « Cherchant dans l'église ». « Le Sycomore » (Wavre) propose pour sa part des activités semblables. Les équipes tentent à chaque fois que les lieux visités soient « habités » d'acteurs de la vie religieuse ou témoins au quotidien de la vie paroissiale ou sociale de proximité. Ces rencontres « banales » se révèlent fécondes et fondatrices.

L'Expo Biblia, source privilégiée du lien « écoles/paroisses »

Depuis 2009, des écoles visitent l'Expo Biblia : exposition itinérante, à la demande, présentant la Bible en 18 reproductions d'œuvres d'art de toutes époques commentées en deux langues, et constituant autant une initiation qu'un parcours spirituel communautaire et personnel autour des grands enjeux existentiels : origines, naissance, aléas de la vie, foi, espoir, désillusions, espérance... Un cocktail étonnant, où des écoles se retrouvent dans des églises, animées par des catéchistes et aussi par de simples paroissiens formés à cette fin... Rencontres improbables, mais bien réelles et joyeuses. En fin de cette année, en 9 lieux différents dont 6 églises, plus de 3000 élèves de 23 écoles auront déjà pu « vivre » l'Expo Biblia.

Au cœur de ces initiatives, cette certitude : « Or, tandis qu'ils parlaient et discutaient, Jésus lui-même s'approcha, et il marchait avec eux. »

Luc 24, 13-35

Marc Bourgois, responsable de l'équipe d'Animation pastorale scolaire Bruxelles – Brabant wallon
Membre de la Commission Interdiocésaine de Pastorale Scolaire (C.I.P.S.)

Infos et supports téléchargeables sur cette page :

<https://sites.google.com/site/pastoralescolsecbxbw/parcours-decouvertes>

marc.bourgois@telenet.be / 0476/32.71.60

Le sycomore : <http://sycomore.bw.catho.be> / 010/22.50.03

L'Expo Biblia : Vlaams Bijbelgenootschap : <http://www.bijbelvlaanderen.be> / 050/79.10.21

Chaque moment de la vie est créatif

ou l'histoire d'une enfance heureuse loin des murs de l'école

Le livre que j'ai choisi de vous faire découvrir est le témoignage d'André Stern, un adulte épanoui qui a vécu son enfance loin des chemins de l'école. Cet ouvrage n'est pas un recueil de recettes, mais une histoire de vie qui met le doigt sur la multitude de manières d'apprendre en dehors de l'école, essentiellement par le jeu, et sur le respect de la disposition spontanée de l'enfant.

André Stern, né en 1971, est musicien, compositeur, luthier, auteur, journaliste et directeur de théâtre. Les notions d'addition, de multiplication et de division me sont devenues familières par la manipulation et la combinaison des plots sur les briques Lego. André Stern, petit, apprit l'orthographe et les règles de grammaire par des situations directement tirées de son quotidien : écrire des lettres à ses grands-parents, écrire une liste de courses, ... Idem pour l'apprentissage de l'allemand qui se fit par immersion lors de vacances chez son cousin. Je n'ai rien oublié de ce que j'ai appris avec tant de véhémence. Critiquer l'école n'est pas mon fait ni ma mission, ce que j'ai vécu n'est applicable qu'à moi (...). L'auteur ajoute cependant : n'entretient-on pas la croyance selon laquelle l'unique alternative à la scolarisation est l'illettrisme et le chômage ?

Très vite, André Stern porte un intérêt sur les activités aussi variées que l'algèbre, les cours de tissage, de danse, la photographie, le dessin, le bricolage, les réparations d'outils et de machines, sorties à la campagne, littérature, écriture, astronomie, passion pour les locomotives à vapeur, voitures, Lego Technic, mécanique, la magie, les hiéroglyphes, la guitare, œuvres musicales « classiques », la lutherie, tous les métiers du théâtre, le journalisme, l'informatique, les langues étrangères, la peinture, ... Pour André Stern, une personne non entravée se transforme naturellement en éponge lorsqu'elle rencontre des informations liées à ce qui la passionne. Mes semaines types, composées, à côté des riches heures improvisées, de nombreuses activités hebdomadaires ou structurées, étaient chargées et pourtant affranchies du stress, de la concurrence, de la course à la performance et du combat pour la bonne note.

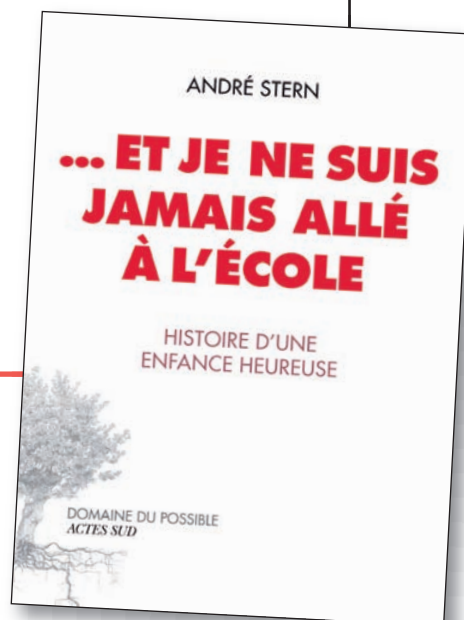
L'école, lieu où l'on acquiert la compétence sociale indispensable à la vie quotidienne avec les autres ?

A la question qui lui est souvent posée « Le contact avec les autres enfants ne t'a-t-il pas cruellement manqué ? L'auteur répond pourquoi donc considérer

comme primordial le contact avec les autres enfants ? N'est-ce pas plutôt le contact avec d'autres personnes qui est capital ? (...) Peut-on raisonnablement croire que la socialisation se fait en fréquentant les enfants du même âge, dans une classe hermétique, en partageant chaque jour un même programme défini en haut lieu ? Peut-on véritablement admettre que la date de naissance et la situation géographique des enfants soient les seuls critères selon lesquels les rassembler ? J'ai vécu dans un contact et un partage permanents avec les autres : certains plus jeunes, d'autres plus vieux. L'enrichissement mutuel découlait justement de cette diversité, de ce cosmopolitisme. (...) Je n'ai éprouvé aucune difficulté à m'insérer dans la société. Je n'ai même jamais connu du tout la nécessité de m'y insérer, puisque je n'en ai jamais été soustrait. Ne sont-ce pas les étudiants, cultivés hors-sol, que l'on greffe à la société, un beau matin ?

Pour Michèle Stern, la maman d'André Stern, quand on lui demande pourquoi elle n'a pas mis ses enfants à l'école, elle répond : permettre à l'enfant de se maintenir dans sa dynamique naturelle qui l'habite, sans l'entraver stupidement, est le seul rôle possible de l'adulte. L'éducateur, tel que je le vois, permet à chacun de s'impliquer dans sa propre construction, de faire valoir ses imprévisibles et immenses ressources personnelles (...). Je m'inquiétais du rôle de l'école qui œuvrait inconsciemment pour le nivellement et l'uniformité des personnes, et cela dès la maternelle. Si la même prodigieuse force vitale est en tous, chacun est différent, et il faut offrir à chacun l'occasion d'exercer sa particularité.

Cet ouvrage peut à coup sûr éveiller l'intérêt des éducateurs, parents et enseignants, qui ont le souci de maintenir en éveil la curiosité, la passion et l'enthousiasme des enfants, à l'occasion d'une rencontre ou d'une lecture.



Référence :

«... Et je ne suis jamais allé à l'école, histoire d'une enfance heureuse», STERN André. Éditions Actes Sud, 2011.

Dis, c'est quoi la politique ?

Céline Fremault • Charlotte Meert • Avant-Propos • 13,95 € • dès 9 ans

Dans la cour de récréation d'une école bruxelloise, Agathe explique que sa maman fait de la politique. « C'est quoi la politique ? » demande Mathieu. L'institutrice leur propose de consacrer une leçon à ce sujet un peu compliqué. Dans un dialogue avec ses élèves, elle aborde avec des mots simples une série de notions et leur explique que la politique concerne tout le monde, même les enfants. Dans la foulée, une visite est organisée au Parlement. Les enfants y sont invités à faire des propositions sur des sujets qu'ils jugent importants pour améliorer la vie quotidienne. Ce livre se termine dans la maison d'Agathe. Avec ses parents, ses frères et sœurs, la conversation y va bon train sur... le « métier » de maman.



La liberté, c'est quoi ?

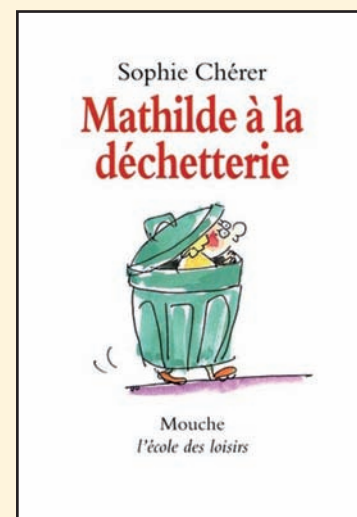
Oscar Brenifier • Editions Nathan • 10 € • dès 7 ans

Peux-tu faire tout ce que tu veux ? Les autres t'empêchent-ils d'être libre ? As-tu besoin de grandir pour devenir libre ? Un prisonnier peut-il être libre ? A-t-on tous le droit d'être libre ? À quoi peut te servir ta liberté ? Ce livre permet aux enfants d'avancer doucement sur le chemin de la pensée en apprenant à interroger leur relation aux autres et à eux-mêmes dans la construction de leur identité, la nécessité des règles... Une belle initiation au questionnement pour les aider à devenir des citoyens libres et avertis!

Mathilde à la déchetterie

Sophie Chérier • Véronique Deiss • Mouche-l'école des loisirs • 7,10 € • de 7 à 10 ans

Mathilde tient avec beaucoup de sérieux un dossier « Sauvetage de la planète ». Dans ce dossier, il y a la recette de la pizza aux 365 fromages, un plat vraiment écologique, des idées pour devenir "biologiste-top-model" et le prospectus de la déchetterie qui vient de s'ouvrir au village. Cette déchetterie, c'est une idée fabuleuse pour sauver la planète. Mais à cause d'elle, il va pourtant se produire un drame affreux...



Gare au gaspi !

Geneviève Rousseau • Estelle Meens • Editions Mijade • 11 € • dès 4 ans

Aujourd'hui à l'école, Madame Nathalie a expliqué comment on pouvait aider la Terre à respirer : trier les déchets, faire un compost, etc. Alors en rentrant à la maison, Philémon a plein d'idées pour aider la Terre, mais à sa façon...

Théâtre Jeune Public

Rire, réfléchir, applaudir... tout un programme à prescrire pour le plaisir et pour grandir !

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Les oies sauvages

À partir de 6 ans
• Théâtre des Zygomars

Comment raconter, illustrer, en soixante minutes, la traversée de la Belgique,

Ardennes à la mer, en caravane à pédalier, près de quatre cents kilomètres, en six jours, entre soleil et pluie, avec pour finalité de faire voler une oie géante, rêve de toute une vie.

Seul le théâtre, avec des moyens simples, en est capable avec brio et cohérence. Sans décrocher une seconde, nous accompagnons Nils, le dit-explorateur, lors de son ultime expédition terrestre, avant qu'il ne quitte le plancher des vaches.

En filigrane, transparaissent un père lâche, un fils qui pardonne, un autre pas et une maman cuirassée qui a dû, seule, tout assumer.



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE D'OBJETS

Les désobéisseurs

À partir de 9 ans •
Cie 3637-Cie Les pieds dans le vent

C'est la rentrée des classes et cependant l'école est fermée pour cause de démolition : un centre commercial prendra sa place. Si, dans un premier temps, le quatuor d'écoliers, en marionnettes expressives, est ravi, très vite il prend conscience qu'aller en classe permet de se retrouver entre copains et surtout d'apprendre un métier.

Tous décident de rencontrer leur instituteur mais déjà il a été muté. Ils ont une entrevue avec le secrétaire de Madame la Bourgmestre, Monsieur le curé et même la police. Rien n'y fait. L'établissement sera rasé. Seule solution : le squatter, y dresser un bouclier humain pour être entendu.

Malgré quelques incohérences dans l'histoire et une fin qui laisse sur la faim car une utopie seule souvent ne mène à rien, l'ensemble, drôle et enlevé, pose de bonnes questions.



© Gilles Destexhe

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Le prince d'Arabie

De 8 à 12 ans •
Siba

Depuis quelques années, pas un mois sans entendre parler de printemps arabe,

de manifestations pour plus de liberté et de démocratie dans les pays bordant la Méditerranée. Si l'on peut s'en réjouir côté occidental, des interrogations et des inquiétudes demeurent. Très intéressant dès lors d'écouter Mohamed Bari, originaire du Maroc, nous expliquer pourquoi le jeune Malik se retrouve enfermé et esclave du papa de sa princesse de cœur à qui il a envoyé un billet doux.

Seul sur scène, jouant avec ombres chinoises, pantins et objets transformés, l'auteur pose un regard critique sur son pays aux lois strictes où les habitants dorment avec la peur.



© Nicolas Bomal

Poids Plume

De 8 à 12 ans • Cie Alula

Cacher la nourriture mais se soucier du repas des siens, se réfugier dans le sport mais ne plus se regarder dans le miroir sont parmi les signes visibles de l'anorexie. Transposer ce grave problème familial chez Alba, chouette effraie, née sous les combles d'un grenier de villa, est vraiment une idée originale pour ne pas dire ...chouette !

L'oiseau rapace refuse de chasser et donc de s'alimenter car quitter le nid, voler à l'extérieur l'effraie. Et comme bien souvent, les proches ne s'en rendent compte que bien tard, parfois trop tard. Seule, impossible à la personne en souffrance de s'en sortir. Pour Alba, c'est Gilbert, une musaraigne, qui se souciera de son amaigrissement voire son dépérissement. Belle réussite que de faire virevolter entre d'imposantes poutres, avec poésie, des volatiles nocturnes pour aborder cette maladie mentale.



© Valérie Burton

Isabelle Spriet

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°82
mars-avril-mai 2014

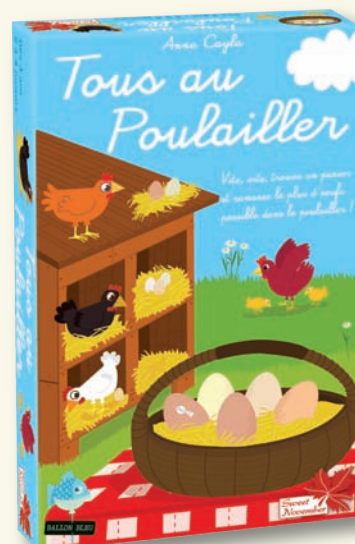
A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Tous au poulailler

Un jeu de 2 à 5 joueurs, pour une durée de 20 minutes, dès 3 ans

Il s'agit de trouver un panier, puis de chercher les œufs frais, en laissant de côté les œufs cassés et en prenant bien soin d'éviter les poules qui défendent le poulailler. Au final, un jeu simple et évolutif, pour faire le tremplin entre l'univers des jouets vers celui des jeux, grâce à un joli thème qui parle à chacun d'entre nous, et qui ravira les plus jeunes.



Fun Farm

Un jeu de 2 à 10 joueurs, pour une durée de 15 minutes, dès 6 ans

Les animaux se sont échappés de la ferme ! Vous devez les ramener avant qu'il ne leur arrive des problèmes. Attrapez le plus d'animaux possible et plus vite que vos adversaires ! Un jeu de rapidité et d'observation simple et amusant pour toute la famille !



Le petit Toqué

Un jeu de 2 à 6 joueurs, pour une durée de 30 minutes, dès 7 ans

Tu es chef de cuisine. Défie ta famille et tes amis en constituant un repas équilibré ! Utilise les faces du dé représentant les différentes catégories d'aliments. A l'aide des cartes que tu pioches, combine tes aliments avec les bons ustensiles de cuisine. Pénalise ton adversaire en lui faisant manger des aliments riches et en l'obligeant à faire du sport, ou en lui glissant une chenille dans sa salade ! Qui sera le premier à constituer son menu et recevoir la toque du chef ?



Perlimpinpin

Un jeu de 2 à 5 joueurs, pour une durée de 20 minutes, dès 8 ans

La princesse Chocolat, la princesse Coccinelle et dix de leurs charmantes et ravissantes amies sont endormies. Grâce à votre tactique, votre mémoire et un peu de chance, réveillez-en un maximum. Attention aux chevaliers, dragons et autres potions magiques cachés dans la pile de cartes !

